



Commission Jeunes

Saison 2022/2023

Procès-verbal n°7 de la réunion du 27 mars 2023

Présent.e.s :

RAYBAUDI Éric Président Commission Jeunes
 AZIL Fabien Conseiller Technique Départemental DAP

PROTIN Nathalie..... Référente Foot à 5
 BOUILLON Benoît Foot à 5

ANDRÉ Jean-Paul Référent Foot à 8
 ANDRIES Céline Foot à 8
 PERRIN Thibault Foot à 8

BRASTEL Aurélie Commission PEF

Excusé.e.s :

ANDRÉ Romain..... Foot à 5
 HERLUISON Annick Foot à 5

Ouverture de la séance à 19 h 00

1/ Vie du District

Les membres de la Commission Jeunes adressent leurs sincères condoléances en ces moments douloureux à la famille de :

- M Aurélien PRIEUR, Délégué officiel, Membre de Commission Départementale des Compétitions et Élu au Comité Directeur du District Aube de Football

2/ Finale Départementale Festival U13

La Commission finalise l'organisation de la journée consacrée à la Finale Départementale du Festival U13 qui aura lieu cette année sur le complexe de la Burie à St Julien les Villas doté de 2 nouvelles aires de jeu synthétiques.

Les 16 équipes qualifiées pour cette Finale Départementale Garçons sont :

MUNICIPAUX / ACADEMY-TERTRES / NOGENT / ESTAC / FCMT / MORGENDOIS / RCSC / ROSIERES-PSM
 NORD EST AUBOIS / CRENEY / ST JULIEN / AGT / ST MEZIERY / ASOFA / VAUDOISE / ESNA

Pour la première fois cette année, un FESTIVAL U13 Filles sera organisé (7 équipes engagées) en parallèle du tournoi masculin sur le même site et à la même date. A l'issue des différentes épreuves sportives et éducatives, 2 Clubs aubois seront qualifiés en vue de participer à la Finale Régionale.

Les équipes féminines engagées pour ce premier FESTIVAL U13 qui leur est dédié sont :
MUNICIPAUX / ESTAC / BAR SUR AUBE / NOGENT / FCMT / VAUDOISE / VAL DE SEINE

Comme pour les précédentes éditions, ces deux tournois seront gérés via l'appli « Tournois » fourni par la FFF. Pour mémoire, il permettra aux personnes présentes sur place de suivre la programmation des matchs, les résultats, etc... en se connectant sur <https://fff-tournois.fr/webview/welcome> (des QR-Codes à scanner seront disposés à plusieurs endroits du complexe pour une connexion rapide depuis leur smartphone). Cette même application est également susceptible d'être utilisée par toute personne soucieuse de suivre à distance l'évolution et le déroulement de cette journée soit par référence à un Club nominatif soit les Clubs pris dans leur ensemble.

Compte tenu du nombre de rotations prévues devant être réparties sur 4 terrains avec une alternance du tournoi masculin et du tournoi féminin, et dans le but de gagner un temps certain lors du démarrage du samedi matin, la Commission a procédé au tirage au sort des premières rencontres.

Pour une bonne organisation de ces 2 festivals, les Membres de la Commission se répartissent les tâches et actions en fonction de leur disponibilité personnelle tout au long de cette journée. Les informations pratiques (horaires d'arrivée, conditions de participation, déroulement de la journée...) seront adressées par mail aux Clubs concernés dès le mardi 28 mars.

3/ Refonte du barème financier en Foot Animation

Les membres de la Commission sont amenés à finaliser leur réflexion quant à la refonte du barème financier applicable en Foot Animation. L'accent a été mis sur la nécessité avant tout de simplifier et de faciliter au maximum les tâches administratives incontournables imposées aux Educateurs et qui sont souvent à l'origine d'oublis ou d'erreurs aboutissant à des pénalités financières plus ou moins importantes. Dès lors les documents à fournir seront simplifiés aboutissant de fait à la suppression d'un certain nombre de codes amendes. En revanche, les amendes liées (par exemple) à l'absence de licence(s), à toute défection non déclarée au préalable d'une équipe sur un plateau ou une rencontre, seront renforcées.

Le projet de refonte, avec les explications et le nouveau barème proposé, sera adressé au Comité Directeur du District Aube de Football pour validation.

4/ Validation des demandes de tournois et rassemblements

La commission a étudié les dernières demandes de rassemblements ou de tournois qui lui ont été adressées par les clubs depuis sa dernière réunion.

CLUB ORGANISATEUR	DATES	CATÉGORIES	DÉCISION COMMISSION
FOOT 2000	27 mai 2023	U6-U7	Accord
FOOT 2000	28 mai 2023	U8-U9	Accord
ST ETIENNE SS BARBUISE	3 juin 2023	U9 / U11 et U13	Accord

Rappels concernant les rassemblements et tournois pour les clubs organisateurs et visiteurs :

- Assurance en responsabilité civile et en dommages corporels :
Les organisateurs sont tenus de respecter les articles 37 et 38 de la loi n° 84610 du 16 juillet 1984
- Contrôle médical :
Article 6 de la loi n°99-223 du 23 mars 1999 : « La participation aux compétitions sportives ou agréées par les fédérations sportives est subordonnée à la présentation d'une licence sportive portant attestation de la délivrance d'un certificat médical mentionnant l'absence de contre-indication à la pratique sportive en compétition ... » (*extrait*)
- Temps de jeu maximum par rencontre ou journée dans un souci de préserver l'intégrité physique des pratiquant.e.s :
Ils doivent respecter les termes des Règlements Généraux de la FFF, notamment ceux du statut fédéral des jeunes ou du statut fédéral féminin
- Surclassement :
Les dispositions des articles 73,74, 75 et 168 des Règlements Généraux de la F.F.F. doivent être scrupuleusement respectées.
- Buts mobiles :
Les buts mobiles doivent être fixés au sol et avoir été soumis aux exigences de sécurité prévues par le décret n° 96-495 du 4 juin 1996
- RG FFF – Art.176 :
Les matchs et tournois amicaux ne peuvent être organisés que par un club affilié à la FFF
- RG FFF – Art.177.5 :
Le club qui organise sans autorisation un match ou tournoi amical, ou y participe, ou qui n'a pas demandé en temps voulu l'autorisation nécessaire, est passible des sanctions prévues au titre 4
- Voir PV n°5 de la Commission Jeunes pour connaître l'instance à prévenir selon le type de tournoi ou rassemblement organisé (FFF – Ligue – District)

5/ Évolutions à prévoir – Championnat U13 Excellence 2023-2024

Mrs Éric RAYBAUDI et Fabien AZIL présentent une synthèse « flash » des travaux de la réunion qui s'est tenue ce lundi après-midi dans les locaux de la LGEF à Reims entre tous les Représentants des quatre Districts du secteur Ouest (*ex. Champagne-Ardenne*). Même si une réflexion est toujours encore en cours au niveau de la Ligue et que toute modification devra obligatoirement être ratifiée par l'Assemblée régionale des Clubs en juin prochain, à cette heure il se dégage une tendance forte attachée au renforcement des catégories U13 dans l'optique d'accéder aux championnats régionaux jeunes à partir des U14R1 et R2. Un sondage commun aux quatre Districts est en cours d'élaboration afin de pouvoir interroger et sonder les Clubs au mieux de leurs uniques intérêts et des pratiquant.e.s. Une prochaine réunion est prévue le 22 mai afin de tirer les enseignements des réponses qui seront reçues.

6/ Remise des Maillots Crédit Agricole

Les Membres de la Commission sont informés de la date retenue pour la remise des maillots offerts comme chaque saison par le partenaire historique du District Aube de Football à savoir le Crédit Agricole Champagne Bourgogne. Celle-ci aura lieu le lundi 3 avril à 18h45 dans la maison commune du football aubois à savoir le District Aube de Football (*Salle du Comité Directeur*). Les clubs dotés cette année, au nombre de 12, sont :

- FC Morgendois
- FC Nogentais
- Marigny Saint Martin
- Foot 2000
- Creney FC
- Amicale de Saint Germain
- ASLO
- Rosières Omnisport Football
- Ervy FC
- US Vendevre
- FC Essoyes
- Bar sur Aube FC

La Commission rappelle que l'attribution des maillots est effectuée chaque année par rotation entre tous les clubs engagés en U6-U7 et/ou U8-U9 en prenant en compte également ceux amenés à s'engager pour la première fois dans ces catégories (*création d'une école de football par exemple*) afin que tous les Clubs aubois évoluent au moins avec un jeu de maillots estampillé Crédit Agricole Champagne Bourgogne.

7/ Journée Nationale des Débutants 2023

La prochaine réunion avec le club organisateur de l'US DIENVILLOISE, aura lieu le lundi 17 avril sur le site retenu à savoir Port-Dienville cogéré, pour mémoire, par le Département de l'Aube.

8/ Tour de table - Questions diverses

Aucune remarque particulière n'a été soulevée par les Membres présents.

Fin de la séance : 21 h 30

Prochaine réunion de la Commission Jeunes :

- Jeudi 4 mai à 19h00
- ou sur convocation en tant que de besoin

Le Président, Éric RAYBAUDI

Les décisions de la Commission Jeunes peuvent être frappées d'appel devant la Commission d'Appel compétente (*District*) dans un délai de 7 (*SEPT*) jours à compter du jour de leur publication sur le site Internet du District Aube de Football (<http://district-aube.fff.fr>) (RG. FFF. Article 182, 188 à 190 – Article 3.4.1 de l'annexe 2)